

LA PLATEFORME DEPARTEMENTALE D'INFORMATION ET DE COORDINATION VIVRE AUTONOME 41

Présentation du 13 septembre 2017
Journée technique prévention du suicide chez les personnes âgées



VIVRE AUTONOME 41

Dispositif **destiné aux personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge et/ou du handicap, à leur entourage et aux professionnels qui les accompagnent.**

C'est un **lieu ressource d'information, de conseil, d'orientation et de mise en lien.**

Ce dispositif **est cofinancé par :**





L'équipe opérationnelle est composée :

D'un responsable,

D'une référente de base de données,

D'assistantes dont les missions sont :

- ❖ d'accueillir,
- ❖ d'écouter
- ❖ de renseigner à l'aide d'une base de données régulièrement actualisée
- ❖ de favoriser le lien avec les services adaptés.



De deux conseillers autonomie (depuis mai 2014).

Les missions sont :

- ❖ Accueillir,
- ❖ Écouter,
- ❖ Conseiller,
- ❖ Orienter,
- ❖ Favoriser l'accès aux droits avec notamment l'aide administrative de dossiers APA et MDPH,
- ❖ Informer sur les droits et prestations
- ❖ Promouvoir Vivre autonome 41 à travers diverses manifestations
- ❖ Animer sur un secteur (nord, centre ou sud) des réunions d'information collective.

Sur le département 17 lieux d'accueil sont répartis.



**Quelques exemples concrets
d'accueils et de conseils effectués par :**

**les assistantes
les conseillers autonomie**

**UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE,
POUR UNE RÉPONSE ADAPTÉE ET GARANTIR UNE ÉQUITÉ
D'INFORMATIONS
A L'ENSEMBLE DES LOIR-ET-CHÉRIENS**

- **CONTACT**

- LUNDI – MERCREDI – VENDREDI
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- MARDI – JEUDI
de 13h30 à 17h

- **Par téléphone : 02-54-58-43-79**
- **Par courriel : vivre.autonome41@cg41.fr**
- **Via le site internet : www.vivreautonome41.fr**



Accès au site Vivre autonome 41 via le Conseil départemental



La santé / Les soins

- > Carte des services de santé
- > L'hospitalisation à domicile
- > L'équipe mobile Alzheimer
- > Ateliers prévention santé
- > Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

À télécharger

- > [Programme des ateliers et conférences](#)

Actions de préventions relatives à la santé et à la perte d'autonomie

Comment prévenir la perte d'autonomie ?

Il existe sur le département de Loir-et-Cher des ateliers de prévention de la perte d'autonomie, des conférences, des temps d'échanges, des temps de répit...

Les ateliers de prévention

Être acteur de sa santé, c'est possible en Loir-et-Cher grâce aux parcours de prévention santé pour les personnes de plus de 55 ans.

Des ateliers proposent les thématiques suivantes :

- > Nutrition,
- > Équilibre et Prévention des chutes,
- > Mémoire,
- > Bien utiliser les médicaments,
- > Protéger sa vue,
- > Améliorer son audition,
- > Prendre soin de ses pieds,
- > De bonnes dents pour très longtemps...

Accès aux action de prévention santé sur le Loir-et-Cher



Vivre autonome 41 Personnes âgées / handicapées	La MDPH	Maintien à domicile	Droits et aides diverses
Hébergement	La santé / Les soins	Vie sociale	La Maison Bleue (domotique...)
La MDCS vous accueille	La carte interactive des services d'aide	Schéma de l'autonomie	Tranquillidom 41
Transport solidarité santé	Via Trajectoire	Dom@dom 41 (téléassistance)	

1-personnes-agees-handicapees/hebergement/

La santé / Les soins	Carte des services de santé	L'hospitalisation à domicile	L'équipe mobile Alzheimer
Ateliers prévention santé	Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)		

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
A VOS CÔTÉS
À TOUS LES ÂGES DE LA VIE



VIVRE AUTONOME 41

Un numéro unique : **02 54 58 43 79**
un site : **vivreautonome41.fr**
pour répondre à vos interrogations
et faciliter vos démarches liées
à l'autonomie des personnes âgées
ou en situation de handicap.

VOUS PERMETTRE DE BIEN VIEILLIR
ET DE RESTER AUTONOME,
DES MISSIONS MAJEURES
DE VOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Loir & Cher
LE DÉPARTEMENT

QUESTIONS

MERCI DE VOTRE ATTENTION

